



MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
SECRETARIAT D'ÉTAT AUX SPORTS

Paris, le 27 AVR. 2015

DIRECTION DES SPORTS

SOUS-DIRECTION DE L'ACTION TERRITORIALE,  
DU DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES  
ET DE L'ÉTHIQUE DU SPORT

BUREAU DE LA PROTECTION DU PUBLIC,  
DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET DE LA  
PRÉVENTION DU DOPAGE

AFFAIRE SUIVIE PAR :  
VIRGINIE JOUVE  
Téléphone : 01 40 45 90 91  
[virginie.jouve@sports.gouv.fr](mailto:virginie.jouve@sports.gouv.fr)

DS.B2/VJ N°2015-01 n°

**000184**

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports entend impulser une nouvelle dynamique à sa politique nationale de prévention du dopage.

C'est pourquoi il a été décidé d'élaborer un nouveau « plan national de prévention du dopage et des conduites dopantes », pour la période 2015-2017, que vous trouverez joint au présent envoi. Il se substitue au plan national 2013-2016.

Ce plan répond à la nécessité de disposer d'objectifs et d'actions plus stratégiques, plus claires, et d'aborder l'ensemble des sujets liés à la problématique du dopage et des conduites dopantes. Les orientations fixées sont les suivantes :

- ✓ disposer d'une meilleure connaissance du phénomène du dopage ;
- ✓ renforcer la communication à destination du Grand Public, lequel doit mieux être informé sur les enjeux de la lutte contre le dopage ;
- ✓ définir plus précisément les publics qui doivent être ciblés en termes de prévention : les jeunes, les sportifs de loisir, les usagers des salles de remise en forme ;
- ✓ associer plus étroitement les personnels encadrant des fédérations sportives (DTN, CTS, médecins fédéraux...) à la sensibilisation des sportifs ;
- ✓ poursuivre les travaux avec l'industrie pharmaceutique sur l'identification des molécules susceptibles d'avoir des effets dopants en phase de développement.

Mesdames et Messieurs  
Les Présidents des fédérations sportives

.../...

Dans un souci de cohérence, le volet consacré à la lutte contre le trafic de substances et méthodes dopantes, qui figurait dans le plan national 2013-2016, a été soustrait de ce plan car il ne peut être véritablement associé à la notion de prévention. Il reste toutefois, bien évidemment, l'une des priorités de notre politique de lutte contre le dopage.

Je compte sur votre diligence pour assurer la diffusion de ce plan le plus largement possible.

Mes services sont à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions que vous souhaiteriez de notre part.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur des sports



Thierry MOSIMANN

# PLAN NATIONAL PREVENTION DU DOPAGE ET DES CONDUITES DOPANTES 2015-2017

6 objectifs – 14 actions

OBJECTIF	ACTION	CIBLE	CONTENU/OUTIL	ECHEANCE
<b>Bénéficier d'une meilleure connaissance du dopage pour développer une stratégie efficace dans le champ de la prévention du dopage</b>	Disposer d'une meilleure connaissance sur le phénomène du dopage	Acteurs de prévention	Réaliser un état de la connaissance sur le phénomène du dopage	1 <sup>er</sup> semestre 2016
			Assurer une veille bibliographique sur le phénomène du dopage	2016
			Réaliser une étude épidémiologique sur le phénomène du dopage	1 <sup>er</sup> semestre 2017
	Mettre en œuvre les recommandations des études existantes sur les représentations du dopage pour élaborer des actions efficaces	Acteurs de prévention	Diffuser auprès des acteurs de la prévention les études existantes, dont celles de la FNORS (représentations du dopage - étude au sein de la fédération de danse) et mettre en œuvre leur recommandations	Permanent
	Diffuser largement l'état des connaissances en matière de prévention du dopage (phénomènes du dopage, expériences des acteurs de prévention...)	Acteurs de prévention	Organiser des colloques, des rassemblements, des séminaires	2015-2017
<b>Favoriser la médiatisation sur la lutte contre le dopage dans un but de prévention</b>	Sensibiliser le public via internet	Grand public	Etablir un partenariat avec les entreprises You tube et Dailymotion pour diffuser des messages de prévention du dopage lors de la visualisation d'extraits sportifs	2 <sup>ème</sup> semestre 2015
	Sensibiliser le public le plus large via le CSA	Grand public	Réaliser un spot radiophonique à diffuser sur les ondes hertziennes	2016
			Diffuser des programmes relatifs au dopage sur les chaînes TV, notamment celles qui retransmettent de grands événements sportifs	Permanent
			Faire émerger des documentaires et des reportages sur le dopage, notamment en proposant des sujets aux chaînes TV et aux radios	Permanent
			Identifier des personnalités compétentes en matière de dopage pouvant intervenir sur les chaînes de TV	2015
<b>Sensibiliser le grand public sur les questions liées au dopage</b>	Sensibiliser les jeunes en milieu scolaire	Collégiens et lycéens	Réaliser des outils pédagogiques à destination des enseignants (EPS, SVT, éducation civique) ainsi qu'en direction des infirmiers scolaires	2 <sup>ème</sup> semestre 2015
			Intégrer un module sur le dopage et les conduites dopantes dans la formation initiale des enseignants (EPS, SVT, éducation civique)	2017
			Intervenir et favoriser les interventions en milieu scolaire, notamment via les médecins conseillers régionaux	Permanent
			Former des responsables d'académie (proviseurs vie scolaire, inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques établissements et vie scolaire) aux thèmes des conduites dopantes et du dopage, afin qu'ils forment eux-mêmes des intervenants en milieu scolaire (personnels médicaux et infirmiers, enseignants)*	Fin du 1 <sup>er</sup> semestre 2015
	Sensibiliser les sportifs de loisir	Sportifs de loisir	Réaliser des outils de prévention du dopage à destination des médecins généralistes afin qu'ils sensibilisent les patients ayant une activité sportive régulière sur les risques liés au dopage	2 <sup>ème</sup> semestre 2015
			Construire des outils à destination des pharmaciens d'officine afin qu'ils puissent diffuser des informations sur les compléments alimentaires auprès des clients pratiquant une APS et qu'ils les sensibilisent sur l'intérêt d'utiliser des compléments disposant de la norme AFNOR N VF 94001 *	2015
			Travailler avec les distributeurs de matériel sportif pour favoriser une meilleure visibilité des compléments alimentaires disposant de la norme AFNOR N VF 94001	2016
			Diffuser des messages de prévention à l'occasion des manifestations hors les murs, notamment en construisant des campagnes ambulantes	Permanent

	Sensibiliser les usagers de salles de remise en forme	Usagers des salles de remise en forme	Valoriser, via des actions de communication, l'action de la FFHMFAC en soutenant la diffusion de sa charte au sein de son réseau	1 <sup>er</sup> semestre 2015
			Signer, conjointement avec les responsables des grandes enseignes, une charte d'engagement contre le dopage	1 <sup>er</sup> semestre 2015
<b>Renforcer la prévention du dopage au sein du milieu sportif</b>	Favoriser le développement des actions de prévention sur le territoire	Public sportif	Recenser les outils de préventions existants et nouveaux	Fin 2015
			Elaborer un guide des bonnes pratiques destiné aux acteurs envisageant de construire des actions de prévention	Fin 1 <sup>er</sup> semestre 2016
			Soutenir les actions de prévention des fédérations et des clubs via un subventionnement du ministère chargé des sports et du CNDS	Permanent
			Accompagner les fédérations et les clubs dans l'élaboration de leurs outils de prévention via un comité d'experts placé auprès du ministère des sports	Permanent
			Mettre des outils à disposition des acteurs de prévention : créer une bibliothèque d'outils sur le site du ministère chargé des sports	Fin 2015
	Mobiliser les acteurs du monde sportif	DTN, CTS, médecins fédéraux, responsables de fédérations, professionnels de santé	Inscrire des actions en matière de prévention du dopage dans les conventions d'objectifs liant les fédérations sportives à l'Etat	Fin du 1 <sup>er</sup> semestre 2015
			Impliquer davantage les DTN dans la politique de prévention du dopage au sein de leurs fédérations, notamment en intégrant des objectifs dédiés dans leur lettre de mission, en réalisant des supports de prévention et en construisant des modules de formation à leur intention	Fin 2015
			Réaliser des outils de prévention à destination des professionnels de santé (médecins fédéraux, médecins du sport...) intervenant auprès des sportifs de haut niveau ainsi que des Espoirs	2015
			Mettre en place un module de formation de prévention du dopage à destination des conseillers techniques et sportifs	1 <sup>er</sup> semestre 2016
			Mobiliser les Etablissements publics intervenant dans le champ du sport (INSEP, IFCE, ENSM, ENVSN et CREPS) dans la prévention du dopage et des conduites dopantes	Fin 2015
			Diffuser la charte des masseurs kinésithérapeutes développée par l'association des kinésithérapeutes intervenant au sein des pôles d'entraînement nationaux des fédérations	1 <sup>er</sup> semestre 2015
	<b>Conforter le rôle de l'Etat dans la politique de prévention du dopage</b>	Faire évoluer les dispositifs institutionnels de prévention	Responsables du N° Vert	Faire évoluer le N° Vert-Ecoute dopage vers un nouvel outil
Responsables d'AMPD/Services déconcentrés			Redéfinir les missions et les objectifs des AMPD	1 <sup>er</sup> semestre 2015
			Redéfinir le pilotage des AMPD par le ministère chargé des sports	1 <sup>er</sup> semestre 2015
Membres du CAEVOPD			Redéfinir les missions du CAEVOPD	1 <sup>er</sup> semestre 2015
Faciliter l'accès à l'information institutionnelle relative à la prévention du dopage		Tout public	Faire évoluer le site internet du ministère chargé des sports consacré au dopage afin de le rendre plus accessible ; veiller à ce que ses informations soient adaptées au public qui le consulte	2 <sup>ème</sup> semestre 2015
<b>Renforcer la collaboration avec les industriels</b>	Développer la coopération avec l'industrie pharmaceutique afin d'identifier les molécules en phase de développement susceptibles d'avoir des propriétés dopantes	Industrie pharmaceutique	Développer des contacts avec les représentants de l'industrie pharmaceutique (LEEM) afin d'améliorer la veille sur les molécules susceptibles de figurer sur la Liste des substances et méthodes interdites et les moyens de les détecter	2 <sup>ème</sup> semestre 2015
	Diffuser la norme AFNOR 94NVF94001 au sein des fabricants de compléments alimentaires	Fabricants de compléments alimentaires	Promouvoir la norme AFNOR N VF 94-001 auprès des fabricants de compléments alimentaires	2 <sup>ème</sup> semestre 2015

\* Actions prévues dans le cadre du plan gouvernemental 2013-2015 de lutte contre les drogues et les conduites addictives